

SEVADEC
Syndicat mixte pour l'Élimination et la
Valorisation des Déchets ménagers du
Calaisis

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	15

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-deux et le mercredi 21 décembre à 14h30, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 14 décembre 2022, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.

ETAIENT PRESENTS :

Madame Corinne NOEL, Messieurs Emmanuel AGIUS (pouvoir reçu de M. BOUCHART), Guy ALLEMAND, Guy BEGUE (suppléant de M. MIGNONET), Marc BOUTROY, Marcel BRAULLE, Charles COUSIN, Pascal DUBUS (suppléant de M. MARCOTTE-RUFFIN), Yves ENGRAND, Gérard GRENAT, Michel HAMY, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Olivier PLANQUE, Bernard ROBACHE (suppléant de M. MAJEWICZ).

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. AGIUS), Véronique DUMONT-DESEIGNE, Brigitte MARCQ, Messieurs Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Pascal GAVOIS, Olivier MAJEWICZ (suppléé par M. ROBACHE), Hugo MARCOTTE-RUFFIN (suppléé par M. DUBUS), Philippe MIGNONET (suppléé par M. BEGUE), Antoine PERALDI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Corinne NOEL

F5-12-2022 : SORTIE DU PATRIMOINE - VERIN DE LA PRESSE FAES HC70

Rapporteur : Monsieur Gérard GRENAT, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le SEVADEC possède, au sein de son patrimoine et depuis le 21 janvier 2015, un vérin de marque FAES et de type HC70 45kw.

Compte tenu de la modernisation du centre de tri, il apparaît judicieux de procéder à la revente de celui-ci.

Plusieurs concessionnaires ont donc été sollicités concernant une éventuelle reprise dudit matériel. La société MIR, dont le siège social est situé route de Bozon à La Seauve sur Semene (43140), a fait parvenir au SEVADEC une proposition de rachat pour ce vérin à hauteur de 7 000,00 € H.T.

Cette offre étant économiquement la plus intéressante,

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 7 décembre 2022, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'ACCEPTER** l'offre de la société MIR pour un montant de 7 000,00 € H.T.,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les documents relatifs à cette cession,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à procéder à la sortie du patrimoine du vérin de marque FAES (N° inventaire : 2015/2188-02).

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois
susdits,*

*Pour Copie Conforme,
Le Président,*

SEVABEC
62101 CRYAIS CEDEX

Décision rendue exécutoire
Le 27/12/2022
Certifié exact.
L'ordonnateur